



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi 6 décembre 2023 à **18 h 30**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;

Personnes présentes (personnes absentes) :

Parents	Membres du personnel
Amélie Boudreau	Geneviève Bergeron
Adréanne Dunberry-Laganière	Virginie Paradis
Véronic Hamel-Boulay	Audrey Picard
Ève Labrecque	Marina Quirion
Stéphanie Moreau	Lynn Rousseau
Édouard Poulin	Stéphanie Tremblay
Éliane Arsenault (<i>direction de l'école - sans droit de vote</i>)	

Le quorum est constaté et la réunion commence à 18h30.

Madame Virginie Paradis se propose pour être la secrétaire de cette rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Monsieur Édouard Poulin demande d'ajouter un point en Varia (Jours d'école manqués). L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Lynn Rousseau et appuyée par madame Ève Labrecque.

3. Survol, Suivis et adoption du procès-verbal du 11 octobre 2023;

Les membres du conseil d'établissement survolent le procès-verbal du 11 octobre 2023.

Les Règles de la régie interne ont été modifiées par un sous-comité du conseil d'établissement. Elles nous seront présentées par monsieur Édouard Poulin plus tard dans la soirée.

L'adoption du procès-verbal de la dernière rencontre est proposée par madame Geneviève Bergeron et appuyée par madame Amélie Boudreau. Celui-ci sera déposé sur le [site de l'école](#).

4. Parole au public;

Il n'y a pas de public.

Approbation

5. CHÉ des élèves de 6^e année

L'enseignant d'éducation physique, monsieur Sébastien Berthelot, a fait le choix des cours hors école pour les élèves de 6^e année. Ce sera finalement le ski de fond, tout comme pour les élèves de 5^e année. Ces derniers auront la chance d'aller au Mont-Orford pour faire du ski de fond. Il y aura un tracé plus long pour les élèves de 6^e année.

L'approbation des CHÉ pour 6^e année est proposée par madame Lynn Rousseau et secondée par madame Véronic Hamel-Boulay.

Adoption

6. Projet éducatif 23-27;

Le projet éducatif a été révisé par un comité composé de différents membres du personnel de l'école. Madame Éliane Arsenault nous fait la présentation de celui-

ci. La présentation claire est appréciée de tous. Tout le monde s'entend pour dire que le visuel est agréable, qu'il est facile de le consulter et d'en comprendre les points importants. Le projet éducatif est valide pour cinq ans.

L'adoption du Projet éducatif 23-27 est proposée par madame Ève Labrecque et appuyée par madame Stéphanie Tremblay.

7. Budget de l'école 23-24;

Mme Éliane Arsenault nous fait la présentation du budget de l'école pour l'année 2023-2024. Les parents sont d'accord pour que le budget *Aide aux parents* soit fusionné au budget *Soutien pédagogique*.

L'adoption du budget est proposée par monsieur Édouard Poulin et secondée par madame Marina Quirion.

8. Règles de régie interne modifiées

Monsieur Édouard Poulin, madame Marina Quirion, madame Adréanne Dunberry-Laganière et madame Éliane Arsenault ont fait partie du sous-comité pour revoir les Règles de régie interne du conseil d'établissement. Monsieur Édouard Poulin nous fait la présentation des principales modifications. Les points 12.3 (règles de procédure pour la présentation des différents sujets) et 12.7 (comportements des membres) sont à retenir. Monsieur Poulin nous demande de faire la lecture du point 9 (assiduité aux réunions) advenant le cas où nous devions nous absenter.

L'adoption des Règles de régie interne est proposée par madame Geneviève Bergeron et secondée par madame Stéphanie Tremblay.

Consultation

Aucun point

Information

9. Informations & Correspondances :

9.1 Direction;

- Directive : cellulaire

La direction nous présente les directives du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire à l'école. Ces directives doivent être appliquées d'ici le 31 décembre 2023, mais à l'école Notre-Dame-de-Liesse, nous les appliquons déjà. Le cellulaire est permis si celui-ci reste dans le sac d'école. Si nous voyons un élève avec son cellulaire, ce dernier est automatiquement confisqué et remis en fin de journée. Les parents sont alors informés.

9.2 Service de garde

Madame Lynn Rousseau, n'a pas de point à présenter pour le service de garde. Elle mentionne cependant qu'il y a un nouvel éducateur, monsieur Samuel Cormier, qui a accepté le poste de 13h30. Ce dernier est très dynamique et apprécié des enfants.

9.3 Président du Conseil d'établissement;

Monsieur Édouard Poulin n'a pas de point particulier à nous communiquer.

9.4 Représentant de la Fondation;

- Activité de financement de Noël

Les membres de la fondation ont été divisés en trois sous-comités cette année pour prendre en charge les trois activités de financement. Certains s'occupaient de l'activité de financement de Noël, d'autres de celle du mois de mars et le dernier sous-comité organisera la course de juin.

La vente des pâtisseries Duquette et du café Fitch Bay a vraiment bien fonctionné. Cette activité a permis de faire 30 000\$ de vente de produits divers.

- Activités de financement à venir
En mars, il y aura l'activité de financement *Gâte-toi pour la relâche!* Cette activité consiste à vendre des cartes-cadeaux juste avant la semaine de relâche. Il sera aussi possible d'acheter des pots de soupe, de biscuits et diverses cartes-cadeaux.
En juin, il y aura une course *Color Run*. Les enfants pourront participer avec leur famille. Pendant la course, de la poudre de couleur sera lancée sur les participants.

9.5 Représentant du Comité de parent;

Madame Véronique Hamel-Boulay mentionne qu'il y a un nouveau président sur le comité. Ce dernier, Mathieu Demers, est très motivé. Les bassins des écoles doivent être revus, car avec les nouveaux immeubles en construction, nous devons déplacer davantage d'élèves l'année prochaine et dans les années à venir.

10. Varia;

10.1 Jours d'école manqués

Monsieur Édouard Poulin se demande comment les journées d'école manquées, à cause de la grève, seront rattrapées. La direction, ainsi que madame Geneviève Bergeron mentionnent qu'en 2020, à cause de la pandémie, les élèves avaient manqué plusieurs journées.

Si advenant le cas d'une grève générale illimitée, les enseignants procèderaient de la même manière qu'au moment de la pandémie, c'est-à-dire, en enseignant les savoirs essentiels. Madame Stéphanie Tremblay explique que les enseignants revoient leur planification. Ils écourtent certains projets, par exemple.

Les enseignants ont à ajuster régulièrement leur enseignement pour différentes raisons. Certains élèves manquent des jours d'école pour des raisons de voyage ou de compétitions sportives.

11. Levée de l'assemblée.

Madame Lynn Rousseau propose de lever l'assemblée à 21h04, proposition secondée par madame Audrey Picard.